



## **Demande de propositions**

**Pour améliorer l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants dans la province.**

### **Objet**

Le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme du ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail lance un appel de propositions visant à augmenter et à améliorer les services d'établissement et d'intégration dans toutes les régions de Terre-Neuve-et-Labrador.

### **Contexte**

Le 24 mars 2017, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé *La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador*, plan d'action quinquennal visant à appuyer l'établissement et la rétention accrus d'immigrants. En ce qui concerne les objectifs associés à la rétention des nouveaux arrivants, un certain nombre de priorités et de mesures clés aident à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants. À la lumière de ces mesures proposées, le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme lance un appel de propositions portant sur le financement de programmes et de services, ce qui appuiera les objectifs décrits.

### **Priorités**

Comme décrit dans le document *La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador*, une priorité additionnelle a été accordée aux propositions novatrices visant à fournir les services suivants :

- offrir des services d'établissement et des soutiens aux nouveaux arrivants;
- élargir l'accès aux programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde pour les immigrants.

Pour des renseignements supplémentaires sur les priorités en matière de financement des services d'établissement et d'intégration, les promoteurs devraient consulter les lignes directrices sur le financement du programme d'établissement et d'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, accessibles à l'adresse suivante : <http://www.aesl.gov.nl.ca/immigration.html>

En ce qui concerne l'élaboration des propositions, les demandeurs devraient consulter le document *La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador*, qui est accessible à l'adresse : <http://www.aesl.gov.nl.ca/publications/pdf/ImmigrationPlan.pdf>

### **Date limite de dépôt des propositions**

Les propositions doivent être envoyées par courriel, avant la fermeture des bureaux le **25 septembre 2017**, à :  
[sheldononeill@gov.nl.ca](mailto:sheldononeill@gov.nl.ca)

Si vous avez des questions concernant la demande de propositions, veuillez composer le 709-729-7732 ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : [sheldononeill@gov.nl.ca](mailto:sheldononeill@gov.nl.ca)